

Avis de constitution

SOCIETE « AYY-URBAN MOBILITY » en abrégé « AYY-UM »

Siège Abidjan-Cocody, Plateaux Dokui, Residance
Fofana, Magasin n°3 vers Ecole Adama Sanogo, Lot 268,
ilot 19, Lot 268, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYY-URBAN MOBILITY » en
abrégé « AYY-UM »

Objet : - La livraison à domicile de colis et de produits d'épicerie;

- Transport privé par taxi;
- La location de véhicules privés;
- Location de skateboards et de vélos

électriques;

- Service Immobilières;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 6,500,000 F CFA divisé en (650.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody, Plateaux Dokui, Residence Fofana, Magasin n°3 vers Ecole Adama Sanogo, Lot 268, ilot 19, Lot 268, Ilot 19

Dirigeant(s) M SANGARE BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00545 du 02/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06540/GTCA/RC/2024 du 02/02/2024

